



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : gautier.renault@nord.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 20 septembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Métropole

Nom de la structure porteuse : Métropole Européenne de Lille

Si protocole de préfiguration : date de signature : None

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : Métropole Européenne de Lille, SIREN : 200093201, nature : METRO

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- SCOT
- PLUI
- PLH
- schéma directeur des infrastructures de transport (SDIT)
- Projet alimentaire territorial
- Projet stratégique de transformation économique du territoire (PSTET)

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Orientation 1 : améliorer la performance énergétique et environnementale du bâti résidentiel et tertiaire
- Orientation 2 : préserver la ressource en eau et la biodiversité, développer la nature en ville



- Orientation 3 : réduire la demande en énergie, moderniser les infrastructures d'assainissement et de gestion des déchets
- Orientation 4 : s'appuyer sur la requalification des logements vacants, le traitement des friches et espaces dégradés pour limiter l'artificialisation des sols
- Orientation 5 : développer les mobilités actives et les transports collectifs
- Orientation 6 : soutenir les entreprises de la Métropole Européenne de Lille
- Orientation 7 : sauvegarder l'emploi, notamment des jeunes, et anticiper les mutations économiques
- Orientation 8 : soutenir la culture et son patrimoine par la modernisation des équipements et la valorisation du patrimoine architectural et remarquable
- Orientation 9 : améliorer les équilibres territoriaux en soutenant la relance et l'investissement au sein du bloc communal
- Orientation 10 : œuvrer à un meilleur fonctionnement du marché locatif privé et lutter contre la hausse excessive des loyers
- Orientation 11 : prévenir et lutter contre la pauvreté
- Orientation 12 : favoriser l'inclusion numérique et la digitalisation de l'action publique
- Axe 1 : Transition énergétique, écologique et durable du territoire métropolitain
- Axe 2 : Compétitivité, emploi et culture
- Axe 3 : Cohésion sociale et territoriale

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Restauration et alimentation durable
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Emploi et Insertion
- Mobilités douces
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Efficacité énergétique

- Production d'énergies renouvelables
- Réseaux verts et intelligents
- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Accès à un logement de qualité
- Usages et inclusion numériques

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 21

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 4

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- nom : Métropole Européenne de Lille, SIREN : 200093201, nature : METRO

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : -€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 223.46M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 249.43M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : -
€